



Droit de Réponse des Agents des Ecoles en grève

NANTERRE, 19 septembre 2018

REMETTONS LES CHOSES A LEUR PLACE !

Suite à l'information de la municipalité sur le mouvement de grève du personnel des écoles (Restauration et Atsem), nous tenons à vous faire savoir ce que la Ville ne vous dit pas...

A propos des jours de congés annuels, des RTT et des jours de bonification :

Contrairement à ce qu'affirme la ville : Tout le personnel ne bénéficie pas de **journées d'ancienneté** car la municipalité emploie de plus en plus d'agents sous-contrats renouvelables de 1 mois à 1 an. Cela précarise les agents, les prive des droits liés à la Fonction Publique (Jours d'ancienneté, primes, etc.) et les empêche d'avancer de manière stable dans la vie de tous les jours. Leurs collègues titulaires ne cautionnent pas cette situation : **La pénibilité et le service rendu sont les mêmes pour toutes et tous ! Les droits doivent être les mêmes pour toutes et tous !**

La municipalité affirme qu'elle veut assurer une présence maximale des personnels des écoles pendant le temps scolaire. Oui, c'est un choix de bon sens. MAIS, EN REVANCHE, elle se soucie bien peu des conditions d'accueil qui sont faites à vos enfants : Personnel non remplacé, problèmes d'hygiène des locaux, etc...

Il y a une réelle difficulté dans l'organisation du Temps de Travail. La réduction de 2 jours de RTT proposée par la Municipalité est liée à la diminution de 15mn du temps de travail journalier sur les vacances scolaires. La Ville justifie cette réorganisation par une « *prise en compte de la fatigue des agents* » et paradoxalement, par le fait que « *nous avons trop de vacances* ». En quoi arrêter un quart d'heure plus tôt va nous permettre d'être moins fatigué.e.s ? **Nous préférons cumuler nos deux jours de RTT.** Ce n'est pas un cadeau, c'est du temps effectué.

Nous n'acceptons pas non plus que la municipalité considère les « 24 mercredi libérés » comme un cadeau fait aux ATSEM qui font des semaines de 36h30 et 39h30 auprès de vos enfants. Avant la mise en place des nouveaux rythmes scolaires de 2014, nous avons déjà le protocole des 24 mercredi de repos et des 12 mercredi travaillés pour une semaine de 4 jours. Ce système était lié à la prise en charge des accueils du matin. A l'époque, nous avons beaucoup plus d'aide de la part des salariées en Insertion de l'Association ESSOR.

Nous rappelons que les 1557 heures annuelles sont le fruit d'un accord lié à la **durée du temps de travail pour l'ensemble des agents de la Ville**. Compte tenu de la pénibilité et des contraintes qui sont les nôtres au quotidien, **il est particulièrement pernicieux de s'attaquer aux accords liés à la mise en œuvre des 35 heures à la Ville de Nanterre en visant les agents de notre service.**

A propos des nouvelles techniques de ménage :

Premièrement, la majeure partie des sites n'est pas équipée avec les nouvelles techniques de nettoyage dont la Ville fait la publicité. Il n'y a que quelques écoles qui sont en train de l'expérimenter.

Deuxièmement, ces nouvelles techniques ne soulagent pas les problèmes de manutention de poids. Par exemple, une ATSEM postée sur deux classes de Grande Section doit soulever près de 60 chaises tous les jours et pour le moment, la municipalité n'envisage pas d'alléger le poids du mobilier...

A propos de la suppression des postes d'ATSEM :

Contrairement à ce qu'affirme la municipalité, des postes d'ATSEM ont été supprimés dans les classes de Grande Section de Maternelle pour soi-disant favoriser l'autonomie des enfants. Doit-on considérer que, dans une classe chargée quelque fois jusqu'à 30 enfants, des « grands » de 4 ans et demi / 5 ans, sont capables de se débrouiller seuls avec un adulte ? Comment expliquer qu'un.e enseignant.e de Grande Section se retrouve seul.e à mi-temps dans sa classe de 24 enfants minimum, alors que l'Education Nationale a décidé de ne mettre que 12 enfants par classe de CP et CE1 ?

A propos des Agents de la Restauration et du Ménage :

Il y a un manque de personnel chronique. On nous parle de recrutements en cours alors qu'ils auraient dû avoir lieu en mai/juin. Les équipes ne sont que très rarement au complet et on déplace tous les jours Pierre pour habiller Paul.

Depuis la rentrée du 3 septembre, en deux semaines (jusqu'au 14 septembre), il y a eu 17 accidents du travail non remplacés. Rien n'est réglé sur le terrain. Alors que les postes d'encadrants ont été augmentés depuis quelques années, nous n'en voyons pas les fruits dans les écoles. L'organisation d'un service qui réponde à la hauteur des attentes des nanterriennes et nanterriens est posée.

LA CASSE DU PERSONNEL ET DU SERVICE PUBLIC : CA SUFFIT !



LE SERVICE PUBLIC territorial
C'EST UN bien **PUBLIC**